

La vie des monuments

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **48 (2006)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vie des monuments

Philippe BRIDEL et Slobodan BIGOVIĆ

Entretien et restaurations

Les crédits à disposition de l'archéologie cantonale pour assurer la restauration des monuments propriété de l'État de Vaud ont été, en ce qui concerne Avenches, réservés en priorité à l'achèvement de la réhabilitation des Thermes de Perruet, chantier ouvert depuis plus de dix ans. Le laboratoire de restauration et l'équipe de fouille ont réalisé ensemble l'étude et la reconstruction du bassin du *frigidarium*.

La Section Projets et Travaux du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) de l'État de Vaud a assumé sa tâche d'entretenir les monuments récemment restaurés: elle a fait procéder, à l'Amphithéâtre, à des opérations d'entretien périodique et d'amélioration plus lourdes, confiées à des entreprises mandatées et rétribuées par le Fonds ad hoc, alimenté par la taxe d'utilisation prélevée sur les spectacles.

La Commune d'Avenches a assumé, en tant que propriétaire et à ses seuls frais pour l'instant, la remise en état de deux secteurs de 20 m environ du mur d'enceinte, de part et d'autre de la Tornallaz. La restauration-reconstruction des années 1910-1920 menaçait ruine. De tels travaux devront se poursuivre ces prochaines années. En outre, le fonds communal pour le développement touristique a pris en charge les coûts de conception graphique et de réalisation technique de la nouvelle signalisation touristique de la Tornallaz, monument dont elle est propriétaire.

Aux *Thermes de Perruet* (*insula* 29), les travaux de restauration suspendus l'été passés dans l'attente d'une meilleure analyse et documentation des vestiges remis au jour, ont pu reprendre courant mai 2006. La Section Projets et Travaux du SIPAL (Service Immeubles, Patrimoine et Logistique), en charge de l'entretien du bâtiment de protection, avait auparavant fait poser un filet anti-pigeon sous la charpente, éloignant ainsi, définitivement on l'espère, les couples de volatiles qui y nichaient et polluaient le site de leurs déjections. La possibilité de clore l'abri sur ses trois côtés encore libres par un autre type de filet, amovible, qui mettrait les vestiges à l'abri des intempéries hivernales est à l'étude. La tentative de protéger le côté est par un simple filet d'échafaudage, testée par le laboratoire durant l'hiver 2005-2006, s'est en effet révélée vaine, en raison du choix d'un matériel inapproprié.



Fig. 1. Les Thermes de Perruet. L'angle nord-est du bassin du *frigidarium* avant restauration, dans son état consolidé en place en 2005 (photo MRA).

Les travaux de nettoyage et de redégagement des vestiges de la façade orientale des thermes ont été conduits par l'équipe de fouille, du 8 au 17 mai 2006 (C. Grezet, E. Rubin et G. Jaquenod), qui a assuré l'essentiel de la documentation graphique et photographique. L'analyse des maçonneries a confirmé qu'il fallait exclure du plan de l'état modifié du 2^e quart du II^e siècle les deux murs ouest-est restitués sans aucun indice probant par G.-Th. Schwarz en prolongement des antennes orientales originales des murs nord et sud du *frigidarium*. Le projet de restauration a donc été sur ce point modifié. Quant au bassin rectangulaire de l'état modifié du *frigidarium*, il a été décidé, à la demande de l'archéologue cantonal et sur proposition du laboratoire, de le restaurer en remettant à son niveau original l'angle nord-est effondré et en remplaçant dans leur situation exacte d'autres fragments de la margelle. Il semble bien en effet, après reprise des toutes premières photographies documentant la fouille de 1953/1954, que ce soient les travaux réalisés en automne 1953 pour installer un silo en béton qui aient été la cause de ces effondrements, et peut-être aussi du démantèlement du mur de doublage renforçant la façade orientale rectiligne de l'état modifié du *frigidarium*. Quelques objets modernes retrouvés sous certaines des maçonneries effondrées semblent corroborer cette opinion. Rien ne s'opposait donc désormais à une modifica-



Fig. 2. Les Thermes de Perruet. Enlèvement de l'un des deux morceaux de l'angle nord-est du bassin, dûment emballé (photo MRA).

tion de l'état dans lequel les vestiges nous étaient connus (fig. 1).

Durant les travaux de dégagement et nettoyage, S. Bigović avait déjà procédé à une consolidation du mortier au tuileau qui constitue aujourd'hui le sol du bassin et supportait autrefois le dallage de marbre habillant son fond et ses parois.

Il a fallu ensuite emballer dans un support rigide l'angle effondré de la margelle du bassin avec le fragment de sol qui le porte, pour pouvoir le soulever, et le déplacer provisoirement afin de lui préparer une nouvelle fondation (fig. 2). Conçue par E. Rubin avec des matériaux modernes, puis camouflée par la reconstruction à bonne



Fig. 3a. Les Thermes de Perruet. Remise en place des deux morceaux de l'angle du bassin sur des fondations modernes (photo MRA).

hauteur des murs disparus de petit appareil qui retenaient la margelle au nord et à l'est, cette structure recevait bientôt l'angle du bassin, rendu à sa position originale (fig. 3a et b). Drainage, consolidation des maçonneries existantes reconstruction ou simple marquage de certaines qui avaient disparu (fig. 4 et 5), comblement des lacunes du sol par un matériau neutre, colmatage des fissures et imprégnation des mortiers fusés par un lait de chaux chargé d'une colle à la caséine ont permis à E. Rubin et S. Bigović de redonner bonne allure à ce dernier secteur jusque là non restauré du monument. Les nouvelles observations archéologiques récoltées viennent enrichir un dossier ouvert depuis plus de 50 ans, qui mérite la reprise d'une étude scientifique systématique.

Pour assurer la protection de l'ouvrage durant l'hiver, une couverture démontable a été installée à titre provisoire par S. Bigović. Elle est constituée de bâches amovibles, suspendues à des câbles tendus entre les murs de béton qui limitent l'emprise du monument visible. Sa résistance aux coups de vent et à la surcharge prévisible de la neige semble d'ores et déjà problématique.

Au *Théâtre*, le parement du contrefort M 22, bâti de moellons de grès molassique qui menaçait de s'effondrer, a été démonté, le noyau du mur consolidé par rempochage. Une première tentative de restauration du parement à l'identique, en partie avec des moellons récupérés, en partie avec des éléments neufs du même type livrés par la carrière de la Molière, n'a pas donné satisfaction (fig. 6). Les moellons livrés sont trop réguliers, d'une couleur peu compatible avec les anciens, et fort onéreux. D'autres fournisseurs ont été sollicités, livrant un matériau guère plus satisfaisant (calcaire gréseux ou pierre de Fontenoille, grès d'Arbre). Les recherches se poursuivent pour obtenir des pierres de qualité et d'aspect convenables. D'autres mesures ponctuelles de protection des maçonneries ont été prises dans l'attente d'une réhabilitation complète du monument.

Au *Mur d'enceinte*, la Commune d'Avenches, propriétaire du monument, a procédé à une importante remise en état de l'un des tronçons restaurés au début du siècle passé. Les parements internes et externes et la chape de couverture des courtines jouxtant la Tornallaz ont été réparés sur une longueur de 20 m environ, de part et d'autres, par l'entre-



Fig. 3b. Les Thermes de Perruet. Détail des fondations modernes du bassin (photo MRA).



Fig. 4. Les Thermes de Perruet. Les murs du frigidarium délimitant l'angle du bassin, reconstruits à hauteur utile (photo MRA).

prise René Comune SA, mandatée à cet effet et conseillée par les deux auteurs de cette chronique, qui ont assuré un suivi assidu des opérations (fig. 7). En dépit d'une mise en chantier un peu tardive, on a pu procéder à un regarnissage systématique des joints érodés ou défectueux (fig. 8a et b), à une remise en état d'étanchéité des chapes, à une réparation minutieuse des assises de fondation parfois disloquées par le gel (fig. 9) et à un bon débroussaillage des abords qui devrait faciliter un entretien annuel nécessairement minutieux (fig. 10). Ce sont en effet les arbustes et végétaux parasites qui sont à l'origine des principaux dégâts consta-



Fig. 5. Les Thermes de Perruet. Marquage au sol des murs détruits; au fond, l'angle du bassin remis en place et retenu par le mur de façade reconstruit. Le mortier de comblement de la lacune du fond du bassin n'est pas encore en place (photo MRA).

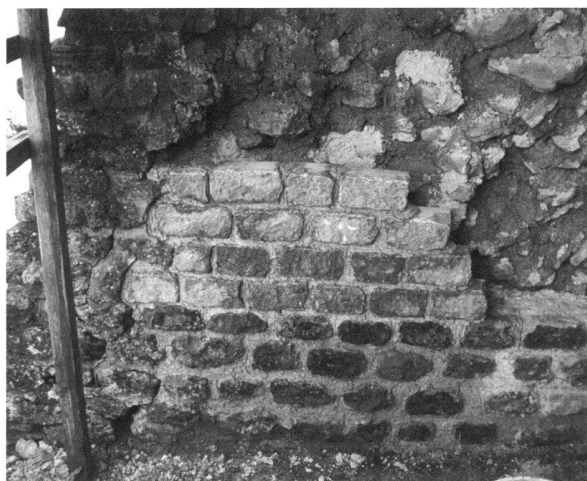


Fig. 6. Au Théâtre. Essai de restauration du parement du contrefort M 22, en bas en moellons de grès molassique antiques, au-dessus en moellons modernes de grès de la Molière (photo MRA).

tés (fig. 11). Aussi faut-il prévoir de poursuivre ce chantier de réhabilitation tout au long des prochaines années, en particulier à la *Porte de l'Est*, dont les parements des murs reconstruits continuent à s'effondrer. Un plan d'intervention pluriannuel est prévu, indispensable à la Commune pour avoir quelque chance d'obtenir un subventionnement cantonal ou fédéral de ces travaux.

Au temple de la *Grange-des-Dimes*, S. Bigović a restauré et remis en place les éléments du tétrastyle et du puits qui avaient été enlevés pour permettre les sondages réalisés en 2005. Il a procédé à la remise des lieux dans leur état d'avant travaux.

Dans le cadre de la réfection du revêtement de l'avenue Jomini, la Commune a accepté de financer un marquage en pavés de la partie du plan des fondations du temple qu'elle recelait avant l'établissement du réseau de chauffage à distance. Ce dispositif permet désormais une bonne lecture d'ensemble des vestiges visibles de part et d'autre de la rue (fig. 12).



Fig. 7. Mur d'enceinte. Parement côté ville de la courtine au sud de la Tornallaz, après restauration (photo MRA).



Fig. 8a. Mur d'enceinte. Détail du parement côté campagne avant restauration (photo MRA).

A. Mazur a livré en fin d'année un important rapport de synthèse sur les fouilles qu'elle a conduites ces dernières années dans le secteur du temple. Nul doute qu'il sera fort utile pour progresser dans l'étude de restitution du monument, en cours aux bons soins de Ph. Bridel.

À l'Amphithéâtre, S. Bigović a procédé à quelques réparations ponctuelles des maçonneries restaurées, qui souffrent toujours un peu de l'usage intensif du monument pour divers spectacles. Il a dû en particulier sceller à nouveau une dalle de parement de grès coquillier du vomitoire 8 (fig. 13), mais aussi consolider l'un des blocs originaux du couloir de service méridional. La lutte contre les déjections de pigeons s'est poursuivie par l'obstruction des derniers trous de boulins et, aux bons soins d'une entreprise spécialisée, par la pose de nouveaux filets sur certaines fenêtres, de picots sur d'autres et sur certains rebords trop accueillants. Le résultat semble satisfaisant, à l'exception de certains picots qui n'ont pas résisté à la poussée de volatiles toujours à la recherche d'un bon perchoir.

La Section Projets et Travaux du SIPAL assure avec persévérance l'entretien des aménagements modernes du monument; son architecte délégué à Avenches, M. Jean-



Fig. 9. Mur d'enceinte. Détail des assises de fondation en ressaut, dans leur état disloqué, avant restauration (photo MRA).

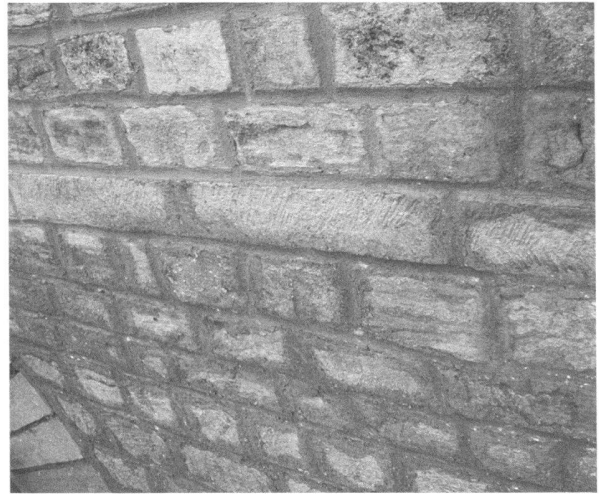


Fig. 8b. Mur d'enceinte. Détail du parement côté campagne après restauration (photo MRA).



Fig. 10. Mur d'enceinte. Vue des travaux côté campagne, au nord de la Tornallaz. L'élévation du mur est rejointoyée, les assises en ressaut prêtes à l'être et la banquette de circulation bien débroussaillée pour faciliter l'entretien (photo MRA).



Fig. 11. Mur d'enceinte. Un exemple des dégâts causés par la croissance d'arbustes entre la dalle de couverture du mur et la maçonnerie de son parement (photo MRA).

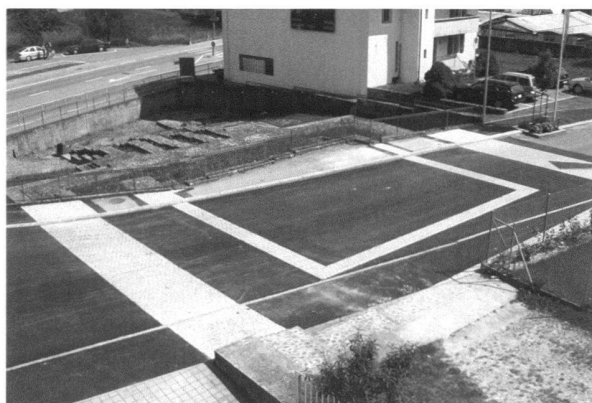


Fig. 12. Temple de la Grange des Dîmes. Marquage en pavés du plan du monument dans l'emprise de l'avenue Jomini (photo MRA).

Paul Robert, a fait procéder par des entreprises mandatées à la remise en état du chemin d'accès au Musée qui couronne la *cavea* sud : le macadam stabilisé a été remplacé, l'écoulement de la fontaine amélioré, et l'éclairage réparé ou transformé. Les travaux prévus pour 2005 mais non réalisés ont été mené à chef : réparation du mur de fond rehaussé de la cage d'escalier que dessert, au sud-ouest, le couloir de service méridional de l'arène ; installation d'un nouveau regard de visite de l'égout axial dans l'entrée orientale.

La remise en état des gradins engazonnés de la *cavea* nord a été différée ; seules les plateformes engazonnées qui les dominent et quelques points dangereux ont été traités, dans l'attente des importants aménagements proposés par Avenches Opéra pour doter ces gradins de sièges amovibles. Le modèle en a été amélioré et un prototype sera réalisé avant les spectacles de l'été 2007 pour être ainsi testé. L'équipement de l'ensemble des gradins en béton et gazon pourrait suivre, à l'automne de la même année. Toujours pour faciliter l'usage des lieux lors de spectacles, la barrière fixe obstruant le vomitoire 2 a été transformée pour être facilement démontable en cas de besoin.

Le site des *Thermes de l'insula 19*, derrière le bien nommé Restaurant des Bains, devait être remblayé en automne 2006 pour assurer enfin la protection des ruines, dans l'attente d'un hypothétique nouveau projet de mise en valeur. Le laboratoire est donc intervenu début septembre pour dresser un bilan de plus de dix ans de protections provisoires et établir un diagnostic de l'état de ce grand malade avant sa mise en hibernation ou plutôt en coma artificiel (fig. 14). Il a procédé à treize sondages de contrôle et d'évaluation de l'état de dégradation des maçonneries et consolidé la voûte du couloir de service, encore en place. Mais ce n'est qu'en janvier 2007 que le projet d'aménagement provisoire des lieux a été repris par le SIPAL ; il devrait aboutir, après un nouvel hiver dommageable pour les vestiges, à leur protection adéquate par des remblais importants, mis en place avant Pâques 2007 encore.

La *signalisation touristique* du site demeure une préoccupation constante. Le mât amovible avec les flèches qu'il porte pour marquer le point de départ commun des divers itinéraires de visite a été installé à l'entrée supérieure de l'amphithéâtre.

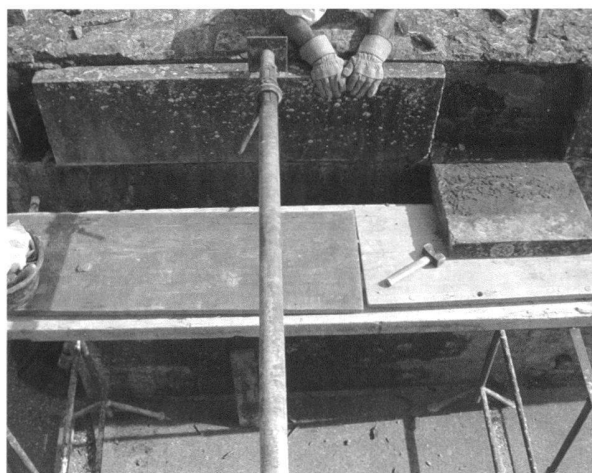


Fig. 13. Amphithéâtre. Réparation du parement de grès coquillier du vomitoire 8, reconstruit en 1972 (photo MRA).

Le nouveau panneau d'information touristique présentant la Tornallaz est en cours de fabrication et sera installé avant Pâques 2007. La réalisation du second dispositif, prévu au sommet de la tour, expliquant le panorama historique qu'on découvre, est elle aussi engagée et devrait s'achever pour la même date. Les travaux de restauration du mur d'enceinte aux abords immédiats de la tour ont en effet quelque peu retardé cette importante opération de mise en valeur d'un monument propriété de la Commune d'Avenches. C'est d'ailleurs elle qui en finance la réalisation, par son Fonds d'intervention touristique.

L'entretien du site a été, comme toujours, parfaitement assuré par M. Walter Stähli, concierge-jardinier. L'équipe avenchoise du Voyer du VII^e arrondissement et les employés de la voirie communale se sont acquittés pour notre plus grande satisfaction des travaux qu'ils veulent bien assurer : fauche de l'herbe à l'amphithéâtre et au théâtre pour les uns, débroussaillage et entretien du mur d'enceinte, de la Tornallaz et de la Porte de l'Est pour les autres. Le site est ainsi accueillant tout au long de l'année.



Fig. 14. Thermes de l'insula 19. Les vestiges conservés sous leur protection provisoire en septembre 2006 (photo MRA).



Fig. 15. L'Amphithéâtre lors d'une représentation de *Il Trovatore*. La tour offre un décor parfaitement d'époque à l'œuvre de G. Verdi (photo Festival Avenches Opéra).

Manifestations

A l'Amphithéâtre, le 12^e Festival d'opéra a accueilli environ 37'000 spectateurs du 7 au 22 juillet. C'est *Il Trovatore*, de Giuseppe Verdi qui était à l'affiche dans une mise en scène de Pier Francesco Maestrini, avec de grandes voix comme celles de Leo Nucci, dans le rôle titre, ou de Paolletta Moriccu dans celui de Leonora. Le décorateur Angelo Sala a su tirer parti de la tour médiévale pour une scénographie recourant également à des gigantographies projetées fort suggestives (fig. 15). Sur les huit représentations prévues, la première, le vendredi 7, a dû être malheureusement annulée en raison d'une météorologie épouvantable, alors que toutes les autres se sont déroulées sans problème.

Pour fêter durant cinq jours son 15^e anniversaire, le festival *Rock Oz'Arènes* a rassemblé environ 35'000 participants du 15 au 19 août. La grande scène, installée à l'extrémité est de l'arène, a accueilli successivement et parmi d'autres Radiohead et The Magic Numbers le mardi 15, Bauchklang, Kubbe et Jamiroquai (fig. 16) le mercredi 16, TV On The Radio, Calexico et Franz Ferdinand le jeudi 17, Water Lily, Body Count, Patrice et Jovanotti le vendredi 18, Bernie Constantin, Nada Surf et Texas le samedi 19. Cette manifestation continue de remporter un succès croissant, la première soirée s'étant déroulée à guichets fermés.

L'Office du tourisme a proposé le samedi 26 août, sous le titre la Riviera joue les Virtuoses, la projection de ce film anglais narrant les aventures de musiciens d'outre Manche, accompagnée par la fameuse fanfare des bords du Léman.



Fig. 16. L'Amphithéâtre lors du concert de Jamiroquai (photo Carlucci/Rock Oz'Arènes).

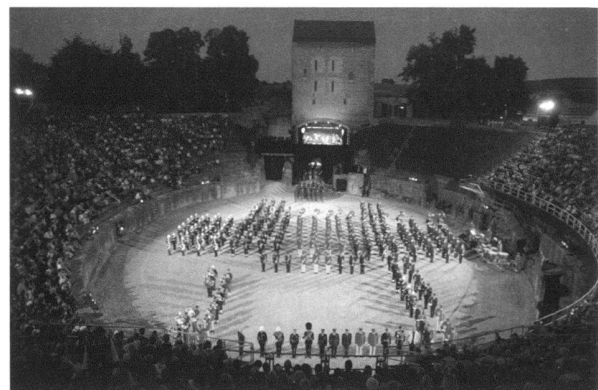


Fig. 17. L'Amphithéâtre lors de la Musical Parade (photo Office du Tourisme Avenches).

L'*Aventicum Musical Parade* des 1^{er} et 2 septembre a accueilli plusieurs musiques militaires de renom qui ont joué dans les arènes, dont la USA Europe Army Band, et des fanfares anglaise, hollandaise, lettone et suisse (fig. 17). Un quadrille de chevaux montés par des membres du centre de compétence des animaux de l'ar-

mée suisse est venu agrémenter la présentation du samedi 2.

Les arènes ont accueilli en outre un concert de Guggenmusik donné le 13 mars dans le cadre du 16^e Carnaval Avenchois.

Au *Théâtre*, la traditionnelle fête du 1^{er} août a remporté son habituel succès.

